

N°6

Angles Magazine

Le mag de votre ville...

FEVRIER 2016

Soirée des voeux du maire

SALLE DE LA DÉTENTE ANGLOISE Page 8



Page 4 : **Nouveau**
Guide pratique 2016



Page 6 :
Conseil Municipal des Enfants



Page 7 :
Marché de Noël 2015



Pages 3 et 4
EN BREF

Pages 5 à 8
RETOUR EN IMAGES

Pages 9 à 11
ASSOCIATIONS

Pages 12 à 14
BON A SAVOIR

Page 15
**ETAT CIVIL
TRIBUNAL**

Page 16
**AGENDA
CONTACTS**



N°6

FEVRIER 2016

Angles Magazine

Directeur de la publication :
Joël MONVOISIN

Rédactrice en chef :
Françoise JOUANE

Rédaction :
Pascale VASSEUR, Gérard BACHELET,
Frédéric RAZAT, Richard HUNAUT.

Crédit photos :
Mairie et Service Municipal du Tourisme, Didier LENAERS

Conception et Réalisation : Aunis Création
Tirage : 1800 exemplaires



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Ce document a été réalisé par la Mairie d'Angles, tous droits réservés, reproduction interdite sans autorisation écrite.

Angles Magazine est édité par le service Communication de la Mairie d'Angles
Distribution réalisée par les bénévoles du SMT (Service Municipal du Tourisme)

Les coordonnées de la mairie :
5, rue de la Garde - 85750 Angles
Tél. 02 51 97 52 24
Fax 02 51 97 50 73
E-mail : mairie@angles.fr
Informations ou questions sur :
www.angles.fr



Chères Angloises, Chers Anglois,



La période des vœux est pourtant terminée mais certainement n'ai-je pas eu l'occasion de rencontrer chacun d'entre-vous. Aussi, je profite de ce premier numéro d'Angles Magazine de l'année 2016 pour présenter, en mon nom propre mais aussi en celui de l'ensemble du conseil municipal, à toutes celles et tous ceux que je n'ai pas encore croisés, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2016 soit, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, pleine de sérénité, de paix, de santé, de petits plaisirs et de grandes joies... Et que votre bonheur soit durable...

2015 aura vu la réalisation ou la mise en œuvre d'un certain nombre de projets. C'est ainsi que le chantier de l'église, ouvert sous la mandature précédente, s'est achevé le 4 avril 2015. A la Détente, la mise à disposition de salles supplémentaires a permis une première redistribution de ces locaux à la satisfaction générale des associations occupantes. Huit logements sociaux construits par Vendée Logement nous ont été livrés en mai à proximité du Rond-Point de la Dugeonnière, tous occupés par des Anglois. Des chantiers importants de voirie ont été ouverts (rue du Chemin de Fer et rue de la Brime) ; ils seront achevés au printemps 2016. Avec le concours de la Région, un chemin de randonnée est en cours de réhabilitation ; il permettra aux cyclistes et piétons, à partir du Port de Moricq, de pouvoir rejoindre en toute quiétude La Tranche-sur-Mer au niveau de la Belle Henriette, en traversant le marais.

Des études ont été entreprises afin d'améliorer l'esthétique mais surtout la sécurité au niveau de la voirie principale sur Moricq ; le chantier devrait pouvoir ouvrir en 2016 pour se prolonger vraisemblablement sur 2017 voire 2018. La mise en place d'un système de chauffage pérenne dans l'église est également en projet. Sous réserve d'obtenir les aides nécessaires, la réalisation d'un point de convivialité à la Chenillée est envisagée, ce qui permettrait la tenue de vos brocantes et autres rassemblements dans de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

2016 verra également la réhabilitation, financée par la Communauté de Communes du Pays Moutierrois, de «notre» salle omnisport.

Au niveau de la municipalité, 2015 aura été marquée par le départ, pour des raisons professionnelles, de Marie-Laurence BATEAU. Très active dans les diverses commissions où elle s'était engagée, elle représentait la jeunesse. Nous lui souhaitons à nouveau bon vent dans les nouveaux objectifs qu'elle s'est fixée. Nous souhaitons en même temps, une bonne adaptation au sein du Conseil Municipal, et c'est en bonne voie, à sa remplaçante Pascale VASSEUR, elle-même remplacée au Centre Communal d'Action Sociale par Charles DAVIAU, en sa qualité de membre d'une association de lutte contre le cancer.

Vous n'êtes pas non plus sans ignorer que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée le 7 août 2015 impose à notre communauté de communes, dont la population est inférieure à 15 000 habitants, de fusionner avec une autre intercommunalité. Monsieur le Préfet de Vendée a proposé un rapprochement avec la Communauté de Communes du Talmondais. Cela devrait être effectif au 1^{er} janvier 2017 et nécessitera, au préalable, de nombreux échanges et de nombreuses réunions entre élus accompagnés de bureaux d'études.

Vous avez pu découvrir aussi dans la presse et lors de la lecture des derniers procès-verbaux des réunions de notre conseil municipal, qu'avec les communes de La Jonchère, Saint-Benoist-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer nous réfléchissons à la création d'une commune nouvelle. Beaucoup d'éléments nous inclinent en faveur de ce projet (même bassin de vie, ouverture sur le littoral, mise en commun de nos moyens humains et matériels, meilleure représentation au niveau de la future communauté de communes mais aussi du Département.....) mais d'autres y sont peut-être moins favorables (niveau de populations, taux d'impositions différents, histoires différentes.....). Afin de ne pas nous lancer dans cette aventure sans assurance, une étude (dont le principe a été voté à l'unanimité par votre conseil municipal) sera conduite dans les semaines à venir. Ses résultats nous aideront à prendre la décision finale en toute connaissance de cause. Bien sûr, vous serez tenus informés de l'évolution de ce projet dont le but est de permettre d'envisager l'avenir à une autre échelle tout en conservant l'identité de chacune de nos quatre communes.

Je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous
une très bonne année 2016 ! ■

Votre maire,
**Joël
MONVOISIN**





À VOS AGENDAS :

Forum Emploi-Formation 2016 :

RDV Vendredi 11 mars

de 13h30 à 17h à l'espace socio-culturel de La Boissière des Landes

avec plus de 40 participants sur place, la présence d'employeurs et d'organismes de formation et affichage d'offres d'emploi.
(Se munir d'un CV)

Infos 02 51 98 93 26

Fête du sport 2016 :

Vous êtes prêts ! Nous sommes de retour avec la 2^{ème} édition de la fête du sport qui aura lieu :



Samedi 4 juin 2016 autour des installations sportives de «La Chenillée». La municipalité d'Angles et les associations sportives seront heureuses de vous accueillir afin de passer un moment agréable, seul, entre amis ou en famille. Nous vous attendons nombreux, avec notre animateur Samuel de «Sam'Anim», avec autant d'enthousiasme que lors de la 1^{ère} édition. Le principe consiste à découvrir chaque sport proposé par les associations, autour d'une activité de quelques minutes et de récolter un maximum de points. Un passeport vous sera remis gratuitement afin de noter vos performances et un lot de participation vous sera offert. Cette manifestation sera également l'occasion de mettre à l'honneur un sportif ou un dirigeant méritant pour la saison écoulée et de lui remettre le trophée de la ville d'Angles. Venez découvrir nos associations sportives qui sont dynamiques et chaleureuses à travers cette fête du sport qui reste un moment de pure convivialité.
Nous comptons sur vous, venez nombreux !



Info Téléthon 2016 : collecte de livres, CD, DVD...

Romans, BD, policiers, livres pour enfants, CD, DVD... dorment dans vos placards ! Ne les jetez pas !

Une collecte sera organisée du **lundi 7 au jeudi 24 novembre 2016**.

Ceux qui le souhaitent pourront déposer gratuitement leurs livres ou autres objets culturels auprès du Service Municipal du Tourisme.

Attention : pour des raisons de stockage, vous ne pourrez faire aucun dépôt avant le 7 novembre 2016.

Grâce aux objets reçus, une bourse aux livres sera organisée au profit du Téléthon du **vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2016**.

Embellir le cadre de vie :

Comme l'année 2015, embellissons nos pieds de murs ! Mr le Maire vous encourage à entretenir et fleurir les pieds de murs de vos propriétés si la largeur du trottoir le permet. Devant le succès rencontré, afin de réduire encore davantage le désherbage chimique, en 2016 les élus vous encouragent également à renouveler l'opération. Une bande végétalisée est jolie visuellement et permet aussi d'accueillir des insectes, des oiseaux, soyez-en fiers.

Nouvelle activité de notre fleuriste :

Notre fleuriste, Caroline MARIE, développe son activité en proposant l'entretien des tombes et/ou leur fleurissement répondant ainsi à de nombreuses demandes de personnes ne pouvant plus assumer cet entretien ou n'habitant plus sur la commune.

Fleurs naturelles et possibilité de fleurs artificielles sur commande (tous budgets).

Mme MARIE se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, établissement de devis etc...

Contact Magasin : Tendre Jasmin - 2 Rue du Stade - Tel : 02 51 27 63 81

Nouvelle Assistante Sociale :

Mme Marine RABILLARD a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2015 suite au départ programmé de Mme Sylvie BODIN qui avait été nommée provisoirement.

Jour de permanence inchangé : tous les jeudis matins de 9H à 12H.

Sur rendez-vous uniquement 02 51 98 90 46

Ouverture prochaine du parc aquatique «O'gliss Park Vendée» :

Nous connaissons le parc sportif «Indian Forest» à Moutiers-Les-Mauxfaits, qui fait partie de nos partenaires, notamment pour notre première édition de la fête du sport. Dans quelques mois, un nouveau parc ouvrira aux portes d'Angles. «O'Gliss Park Vendée» est un parc aquatique grandeur nature de plus de 6 ha avec 4 univers, pour petits et grands.

Un univers aquatique pour enfants, une ambiance plage et détente avec une piscine à vagues, différentes rivières sauvages (concept unique au monde) et enfin 12 toboggans exceptionnels pour les fans de sensations fortes.

Ce nouveau parc, avec ses différents points de restauration, aura besoin de personnel, environ 120 personnes pour juillet et août.

Dès son ouverture, prévue le 25 juin et jusqu'au 4 septembre, nul doute que ce nouveau parc attirera l'ensemble des familles.

Infos O'GLISS PARK VENDEE - 02.51.48.12.12 - www.oglisspark.fr

LE PARC AQUATIQUE GRANDEUR NATURE





ÇA BOUGE À ANGLES !

Pour gérer votre patrimoine :

Depuis début décembre, installation en centre bourg de **Maître TEFFAUD Laurent, Notaire** qui aime à rappeler qu'Angles a été le berceau originel de l'étude. Ouverture actuelle de l'office notarial : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15.

Contact 22 Rue Nationale à ANGLES - Tél. 02 51 30 06 85

Pour votre santé :

- **Mr Jean GAZTAMBIDE** : nouvel associé de la pédicure-podologue, Mme Caroline COTEL :

Contact 7 Ter Rue Nationale à Angles - 06 84 07 05 94

- **Mme Laetitia DETREZ** : nouvelle pédicure-podologue installée très récemment sur la commune

Contact 7 Route de la Roche sur Yon à Angles - 02 51 97 07 06

Pour vos amis les bêtes :

- **Drs NOWICKI Tiffany et Nicolas** : vétérinaires, nouveaux associés du Dr Loussert et du Dr Lansmant-Loussert

Contact Clinique Vétérinaire

ZAC La Dugeonnière - 10 Rue de l'Avenir à Angles - 02 51 97 52 26

Pour vos travaux de couture et tapisserie :

« **Cathy Couture et Tapissier** »

Mme JUSSSELME, auto-entrepreneur sur la commune. Rénovation et création (doubles rideaux, fauteuils tous styles, voilage...) Déplacement à domicile possible.

Contact 19 Route du Port de Moricq à ANGLES - 07 86 92 24 26
camille.cathy@hotmail.fr

Un atelier céramique :

Depuis quelques mois, la **céramiste Amandine DAVIET** s'est installée Venelle de la Girardière à Angles. Angloise de naissance, l'artiste retrouve ainsi ses racines, après 5 ans passés au Canada. Nombreuses créations pour l'art de la table, des bijoux, des objets usuels ou décoratifs.

Contact Tel. 06 31 33 17 72 - Site : amandinedaviet.com

Une société de télé-pilotage :

Monsieur SALOMON Bruno a installé sa société de télé-pilotage «**DRONE FRANCE PRO**» à Angles, début décembre 2015. Après avoir obtenu l'examen ULM obligatoire et après une formation de 134 heures en formation de télé-pilotage de drones, Mr Salomon a obtenu les attestations rendues obligatoires par la Direction Générale d'Aviation Civile (DGAC) pour exercer en tant que professionnel. Il va également suivre une formation complémentaire pour le montage vidéo afin de fournir un produit fini, de qualité. Il a créé son entreprise de télé-pilotage de drones pour réaliser photos et vidéos pour les médias, entreprises, administrations, collectivités, architectes, agences immobilières, assureurs, associations, particuliers, archéologues, tourisme, pompiers, agriculteurs... Sa Société possède 3 drones de dernière génération agréés par la DGAC, chacun d'eux répondant à des situations différentes S1 et S3. Le drone permet de se rapprocher de sites et matériels difficiles d'accès. Drone France Pro est capable de proposer ses services aux entreprises pour réaliser des bilans énergétiques avec repérage de fuites grâce à une caméra thermique, ainsi qu'aux agriculteurs pour le suivi de leurs cultures. Mr Salomon est confiant pour l'avenir car il existe peu de sociétés à proposer ce genre de services en Vendée.

Contact M.SALOMON 48 Ter, Route de la Tranche-sur-Mer,
85750 Angles. Tel : 06 22 74 35 90

Info concernant les comptes rendus des conseils municipaux :

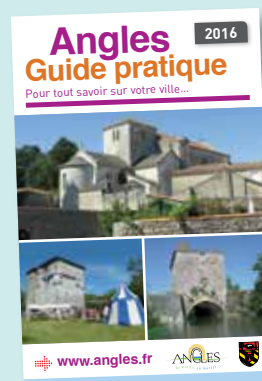
Nous vous informons que les comptes rendus des conseils municipaux ne sont à l'affichage et sur le site de la commune qu'après avoir été validés par le conseil municipal le mois suivant.

Nouveauté 2016

Guide pratique 2016 :

Retrouvez dès maintenant votre nouveau guide pratique 2016 format poche. Vous y trouverez tous les contacts utiles et informations pratiques de votre commune.

Il est distribué par les bénévoles du service municipal du tourisme en même temps que votre bulletin municipal. Il sera aussi disponible en mairie.



Informations magazine :



RAPPEL à toutes les associations angloises ainsi qu'à nos artisans et commerçants

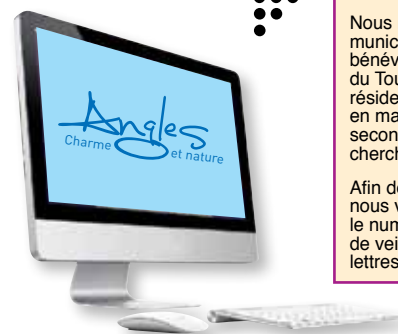
Ce magazine peut se faire l'écho de votre actualité et des événements que vous pouvez proposer. N'hésitez donc pas à nous contacter, sachant que vos informations devront nous parvenir **avant le 28 avril 2016**, la prochaine parution d'«Angles Magazine» étant programmée pour début Juin.



Distribution du magazine :

Nous rappelons que le bulletin municipal est distribué par les bénévoles du Service Municipal du Tourisme, uniquement aux résidents principaux inscrits en mairie. Pour les résidents secondaires, ils doivent venir le chercher en mairie.

Afin de faciliter la distribution, nous vous remercions d'apposer le numéro sur votre propriété et de veiller à avoir une boîte aux lettres accessible.



Pour être informé en temps réel de la vie angloise et selon vos intérêts, inscrivez-vous à nos newsletters* :

• Actualité de la commune :

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet

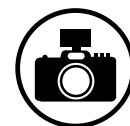
www.angles.fr/mairie

• Animations et bons plans :

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet

www.tourisme.angles.fr

*newsletters : voir article définition page 12 dans rubrique «Bon à savoir».



Noces de diamant 2015

3 couples ont fêté leurs 60 ans de mariage cette année et ont désiré «repasser» devant Mr le Maire pour marquer l'évènement :

■ Mr Peter STOKES et Mme Thérèse STOKES le mardi 21 juillet



■ Mr Pierre DAVIET et Mme Paulette DAVIET le samedi 22 août



■ Mr Roger GODET et Mme Jeanne GODET le samedi 26 septembre



Repas des bénévoles

Comme tous les ans, la municipalité avait convié quelques bénévoles et leurs conjoints de chaque association à un méchoui, le samedi 12 septembre au clos de la Chenillée. Hélas, cette année, la pluie s'était invitée, obligeant à une solution de repli à la salle Polyvalente de la Détente. Malgré cela, 149 invités étaient au rendez-vous et la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance propice aux rencontres et échanges entre associations et le soleil a même fait son apparition dès le milieu d'après-midi. ■



Repas de cohésion

Vendredi 25 septembre, la municipalité organisait son repas de cohésion rassemblant le personnel municipal et les élus à la salle Polyvalente de la Détente. Une soixantaine de personnes, appartenant aux services administratifs, techniques, police municipale et personnel de l'Ehpad avait répondu présente pour partager cette soirée conviviale animée par le DJ «Sam Anim». ■



Inauguration des logements de la Rivoire 3



Mercredi 30 septembre, en présence de Mr Gauducheau (1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental), de Mr Gicquel (Président de Vendée Logement), de Mr Martineau (Directeur de Vendée Logement), de l'architecte et des chefs d'entreprise, de Mr Monvoisin (Maire d'Angles), de Mr Daviet et Mr Berton (Maires honoraires), d'élus et de représentants du CCAS et de certains locataires du lotissement, a eu lieu l'inauguration et la remise des clés des 8 logements sociaux de La Rivoire 3 (cinq T2, deux T3 et un T4 de 58 à 80 m²), situés au niveau du rond-point de La Dugeonnière. Le chantier a été ouvert en juillet 2014. Il s'agit là du premier projet de la Compagnie du Logement sur notre commune. Vendée Logement est pleinement propriétaire du logement T4 et a signé un bail emphytéotique avec la commune pour le reste des logements qui deviendront sa propriété au terme de ce contrat (dans 50 ans). La commune a apporté sa garantie à hauteur de 30% pour ce qui concerne l'emprunt nécessaire à cette réalisation. Ces logements proches du bourg et de la zone commerciale présentent des volumes simples mais fonctionnels et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils bénéficient tous d'une terrasse et d'un petit jardin individuel et sont chauffés au gaz, l'énergie solaire participant à la production de l'eau chaude. ■



Les enfants de 40

Tous les 5 ans, les enfants nés en 1940 habitant à Angles, sont conviés avec leur conjoint à une sortie conviviale. Jeudi 29 octobre au programme étaient prévus soleil, retrouvailles, amitié mais aussi la visite d'une charcuterie artisanale, un bon déjeuner à Talmont et la visite de l'aquarium de Talmont «le 7^{ème} continent». Après avoir partagé la soupe à l'oignon, les rôties mogettes, en chansons, ils se sont promis de se retrouver tous en forme dans 5 ans. A noter qu'en 1940, il y a eu 21 naissances à Angles, 3 habitent encore à Angles ainsi que 50 nouveaux arrivants. ■



Cérémonie du 11 novembre 2015



Un des moments forts de la cérémonie de ce 11 novembre 2015 a été l'inauguration de la plaque dédiée au Lieutenant Marcel LEBOS fait compagnon de la Libération, mort pour la France le 23 juin 1941. Dans un même temps et afin de perpétuer la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre 1914-1918, la municipalité a souhaité faire apposer une plaque en granit sur le socle du Monument aux Morts, sur laquelle est inscrit «LA COMMUNE D'ANGLES A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918», l'inscription initiale sculptée dans le granit étant devenue illisible. Les plaques ont été financées avec le soutien du Ministère de la Défense - Direction de la Mémoire, du patrimoine et des archives. ■



Installation du Conseil Municipal des Enfants (CME)



Le 6 novembre 2015, le nouveau conseil municipal des enfants a été accueilli à la mairie pour la cérémonie d'investiture, par Mr Monvoisin, Maire, Mr Kauffmann (adjoint aux affaires scolaires), Mme Jouane, (adjointe aux affaires sociales et membre de la commission scolaire), Mme Vasseur, Mme Mercier et Mr Gaborieau (conseillers municipaux, membres de la commission scolaire). Monsieur le Maire à travers son discours a tenu à féliciter ces jeunes pour leur investissement et leur sens des responsabilités, espérant leur présence lors des événements communaux comme les cérémonies commémoratives. Chaque conseiller a reçu une écharpe tricolore et le livret du petit citoyen. Les nouveaux élus : Lou Martineau, Mélisse Thoraval, Noa Tesson, Gabriel Dalle, Coline Robin, Johan Razat, Louise Duptez, Lola Fallourd, rejoignent ainsi les élus de 2014 : Mattéo Boutantin, Jolan Leguern et Lilou Charneau. ■

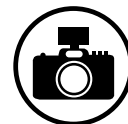
Cérémonie de la Sainte Barbe



Beaucoup de monde le samedi 21 novembre pour fêter la Sainte Barbe, qui traditionnellement met à l'honneur les Pompiers. Cette année, plusieurs récompenses pour nos pompiers Anglois :

- le Sapeur KLONOWSKI Maxence a été promu 1^{ère} classe avec remise de la fourragère pour sa titularisation
- le Sapeur 1^{ère} classe GUERINEAU Mickaël a été promu Caporal ainsi que le Sapeur GIRARD Alexandre
- le Caporal SUJEVIC Alexia a été promu Caporal-Chef
- le Caporal-Chef LERITEAU Michel a été promu Sergent
- l'Adjudant CHABIRAND Fabrice a été promu Adjudant-Chef
- l'Adjudant-Chef MAIGNAN Daniel a été promu Lieutenant honoraire. Il a reçu lors de la cérémonie de la Sainte Barbe Départementale, la médaille pour service exceptionnel.

Mr MAIGNAN Daniel, après 32 ans de service dans différents départements, a pris sa retraite bien méritée. Pour cette occasion, de nombreux collègues et amis étaient à ses côtés. A l'issue de cette cérémonie très émouvante, le verre de l'amitié a clôturé la soirée. ■



Visite de l'Evêque de Luçon à l'Ehpad

Dans le cadre de ses visites pastorales, Monseigneur Alain CASTET, Evêque du Diocèse de Luçon, s'est rendu à l'Ehpad le vendredi 27 novembre 2015. Il y a célébré la messe, assisté du Père Léonce MENSAH, en présence de résidents, d'élus, de membres du CCAS et de l'équipe paroissiale. A l'issue de la célébration, un goûter a été servi et Monseigneur Castet en a profité pour prendre le temps d'échanger avec les résidents et les personnes présentes. ■



Téléthon 2015

Cette année encore de nombreuses associations locales ont organisé des animations au profit du Téléthon : UNC (183€), Peindre à Angles (74€) Ping Pong (75€) La Pétanque anglaise (630€), Angles Country Dance (105€), Rythm & Moov (72€), La Chanterelle (478,50€) avec la participation du Club de l'Amitié, de l'APEL, de Ti Chou Tit 'Rose et Au fil d'Angles. D'autres associations ont également contribué par des dons. Merci également à tous les partenaires et commerçants anglois pour leur participation sous forme de dons de lots pour le loto organisé le dimanche 6 décembre.



C'est ainsi que le samedi 19 décembre à Moutiers les Mauxfaits, un chèque de 4733,44€ a pu être remis à la coordination 85 du Téléthon, pour l'AFM au profit de la recherche, par Mme Yvette CROS, adjointe et vice-présidente du Service municipal du Tourisme (SMT), Mr Gabriel LABROUSSE, président de la Pétanque anglaise et Mme Magalie PÉNISSON, responsable du SMT. ■



Marché de Noël



La 2^{ème} édition du marché de Noël s'est tenue le mercredi 9 décembre sur la place du Champ de Foire. 19 barnums avaient été réservés par divers exposants et installés par les services techniques municipaux tôt le matin. Les nouveaux élus du CME en collaboration avec Fabrice DE ALMEIDA, Responsable du centre de loisirs, avaient organisé des jeux sous un grand chapiteau. Parents et grands-parents étaient venus nombreux accompagner les enfants. Le tour du village en calèche a remporté le même succès que l'an passé. Bien sûr, le Père Noël était présent sur le marché pour distribuer des friandises aux petits comme aux grands, sa présence était très attendue, très remarquée et appréciée. La buvette tenue par l'UNC proposant du vin chaud et les crêpes confectionnées par l'association «Au plaisir de Créer», ont eu beaucoup de visiteurs tout au long de la journée. Le jumelage marché de Noël et marché hebdomadaire du mercredi s'est révélé être une très bonne idée, à renouveler l'an prochain. ■

Repas des aînés



Samedi 12 décembre 2015, sous un ciel printanier, les aînés, conviés par le CCAS et la municipalité, ont rejoint nombreux la salle polyvalente pour le repas de Noël. Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, un portage à domicile avait été mis en place comme tous les ans. Au total 384 personnes ont répondu à l'invitation, 202 personnes se sont déplacées, dont 10 personnes de l'EHPAD et leurs 2 accompagnatrices, et 182 ont été livrées à domicile. Dans une ambiance chaleureuse et sympathique, les uns et les autres se sont retrouvés avec plaisir autour de la table. L'orchestre Ricolleau, très apprécié par tous les participants, a su mettre l'ambiance et beaucoup de convives n'ont pas quitté la piste de danse, retrouvant leurs jambes de 20 ans. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont encore répondu présents, 31 personnes cette année sans qui rien ne pourrait se faire, sans oublier l'association «Au plaisir de créer» qui s'est beaucoup investie en s'occupant de la décoration des tables et de la réalisation des cadeaux pour chaque invité : verre gravé ou petit pot décoré et chocolats. Au vu du succès de cette journée et des retours que nous en avons eus, nous ne pouvons qu'envisager le renouvellement de cette manifestation l'an prochain. ■



Vœux et galette des rois à l'EHPAD

Mardi 5 janvier, Mr MONVOISIN ainsi que Mme PERCOT et Mme WILLIOT toutes deux membres du CCAS, ont répondu présents à l'invitation de Mr JOLICOEUR, Directeur de l'EHPAD, pour la cérémonie des vœux suivie de la traditionnelle galette des rois. Lors de son discours, Mr le Maire a tenu à rappeler combien l'année 2015 avait été marquée par les drames dans le monde et en particulier en France en espérant que 2016 soit une année utile pour donner toutes leurs chances à nos projets et que nous soyons acteurs d'une paix retrouvée. Il a remercié chaleureusement les personnels de l'EHPAD qui, par leurs qualités professionnelles et leur dévouement, permettent une vie sereine aux résidents. ■



Vœux du Maire 2016



Fidèles aux traditions, le 9 janvier 2016 à 18 h, Monsieur le maire et son conseil municipal ont accueilli les Angloises et les Anglois qui ont bien voulu répondre à leur invitation. Environ 350 personnes se sont ainsi massées dans la Salle Polyvalente de la Détente où elles ont pu entendre de la voix d'Yvette CROS, 2^{ème} adjointe, une rétrospective de l'année 2015 appuyée par un diaporama. Ensuite, notre maire, Joël MONVOISIN, a présenté les projets 2016. Puis, en sa qualité de 2^{ème} vice-président de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois, il a présenté les grands chantiers qu'aura à mener cette dernière au cours de l'année qui débute. Pour clore les prises de paroles, Marcel GAUDUCHEAU, Conseiller Départemental de

notre canton, en a profité pour rappeler les nouvelles attributions du Conseil Départemental. Cette cérémonie des vœux a aussi été l'occasion de remettre des médailles d'honneur du travail à huit agents de l'EHPAD : Médailles d'Argent: (au moins 20 ans de service) - Erika BAUGET - Laurence CROS; Médailles de Vermeil: (au moins 30 ans de service) - Margaret ARNAUD - Martine AVRIL - Brigitte PAJOT - Christian PLAIDEAU; Médailles d'Or : (au moins 35 ans de service) - Patrick PLAIDEAU - Mireille TROGER. Ces médailles ont été remises par les élus présents mais aussi par Bernard DESMURGER, premier directeur de l'établissement pour ce qui concerne Mireille TROGER entrée dans la structure en même temps que lui; tous les deux étaient très émus. La cérémonie s'est poursuivie par un cocktail servi par les élus et de nombreux bénévoles, moment de convivialité au cours duquel de nombreux échanges se sont établis. ■



Environnement : Port de Moricq

Rive droite, route du Lay :

L'association syndicale de la vallée du Lay, gestionnaire de l'entretien des digues et des berges, a entrepris des travaux de débroussaillages et l'adoucissement de la pente des digues. Cependant un bureau d'étude, après un diagnostic naturaliste étayé, a suggéré à l'ASV vallée du Lay de ne pas débroussailler la végétation sur un linéaire d'environ 1 km de digue au niveau du lieu-dit «Le Clochay», afin d'épargner un habitat écologique abritant des espèces pouvant être en mauvais état de conservation, comme le campagnol, la rousserolle-effarvate, la pie-grièche écorcheur. ■



Rive droite, route du Port :

Cette rive est un espace vivant et accueillant. Par mesure de sécurité et afin de préserver l'état des berges et de la trame paysagère, en accord avec l'ASV vallée du Lay, la municipalité encourage vivement touristes et pêcheurs, à stationner leurs véhicules sur les parkings à proximité du Lay. Pour descendre sur les berges, deux accès piétons sont en cours d'aménagement. ■





ADMR pour les familles

Les personnes âgées ou en situation de handicap :

L'ADMR peut vous aider si vous avez besoin d'une aide ou d'un accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans certains actes essentiels de la vie (levers, couchers, hygiène corporelle), de garde de jour et/ou de nuit, d'assistance administrative et de l'accompagnement au transport.

La sortie d'hôpital :

Après une hospitalisation, votre mutuelle ou votre société d'assurance peut vous accorder des heures d'aide à domicile. Ces heures délivrées ont pour but de vous soutenir dans cette situation particulière. Afin d'obtenir une telle aide, il vous faut contacter votre mutuelle ou bien encore l'assistante sociale de l'hôpital. Les bénévoles de l'association ADMR de MOUTIERS LES MAUXFAITS se chargeront de tout mettre en œuvre pour que les heures d'aide à domicile vous facilitent le retour au domicile.

Ménage – repassage : le domicile facile à vivre !

L'ADMR de votre commune propose la possibilité de confier vos tâches ménagères à des professionnels de l'association spécialement formés pour intervenir à domicile. Les services sont ajustés à vos besoins pour réaliser l'entretien de votre logement ou de votre linge.

Garde d'enfants à domicile :

L'ADMR vous propose un mode de garde qui répond à vos besoins et à ceux de vos enfants. Nous nous adaptons à vos horaires de travail et à vos contraintes.

Aide aux familles :

Un événement vient changer votre vie familiale ? Grossesse, naissance, adoption, maladie, hospitalisation ou décès dans votre famille... Nous pouvons vous apporter une aide temporaire. 50% de réduction ou de crédit d'impôts (selon la loi en vigueur)

Devenez bénévole de l'association :

Plusieurs missions sont proposées en fonction des souhaits de chacun, du temps que vous êtes prêt à donner, de vos connaissances ou savoir-faire :

Le bénévole participe à la mise en place des services. Il noue des relations dans sa commune. Il apporte son sourire, sa présence, son écoute...

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez-nous. ■

LOTO : Dimanche 13 Mars 2016 à St VINCENT SUR GRAON

Contact ADMR du service d'aide de MOUTIERS LES MAUXFAITS

Présidente : Mme PERCOT Patricia

Responsable commune : Huguette NICOLLEAU - 02 51 97 53 57

A Moutiers les Mauxfaits : 9 ZA La POIRAUDIÈRE

85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS - Tél. 02.51.98.99.46

A Angles : 5 rue de l'Avenir - La Dugeonnière

85750 ANGLES - Tél.02.51.29.13.69 - admrangles@orange.fr



Association locale ADMR du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Aides-soignants intervenant au domicile des clients pour assurer des soins d'hygiène et de confort aux personnes dépendantes âgées ou handicapées, encadrés par des infirmières coordinatrices, responsables du service, Mme CHENU Odile et Mme CHESNAIS Fabienne. ■

Contact

9 Zone de la Poiraudière - 85540 Moutiers les Mauxfaits - Tel 02 51 98 99 57

Permanence téléphonique : mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

ssiadmoutiers@wanadoo.fr

www.admr85.org

La Chanterelle

La chorale angloise est composée d'une trentaine de femmes et d'hommes. Elle se retrouve tous les lundis après-midi à la salle de l'Amitié.

Le répertoire est surtout contemporain.

De façon régulière nous chantons pour nos aînés à l'EHPAD d'Angles et à l'EHPAD d'Avrillé.

A la demande de l'UNC, nous participons aux fêtes patriotiques avec le Chant du Départ, le Chant Des Partisans, la Marseillaise... En cette fin d'année, nous avons donné deux concerts de Noël au profit du Téléthon : le dimanche 6 décembre à Avrillé et le dimanche 13 décembre à l'Eglise d'Angles. Ces deux concerts nous ont permis de récolter près de 700€ de dons.

Pour 2016, nos projets sont nombreux : concert de printemps en avril, la fête de la musique le 21 juin et le concert de Noël pour le Téléthon.

Michelle, notre chef de chœur prend plaisir à nous exercer pour des chants nouveaux. Christian nous accompagne au moment des concerts.

La Chanterelle réunie, vous offre ses meilleurs vœux 2016. ■

Contact Présidente : Denise Lachambre
02 51 97 50 39 - denise.lachambre@wanadoo.fr
Secrétaire : M. Paule Guston, mpguston@gmx.fr



Club Nouvelle association Modélisme anglais

Samedi 3 octobre, le «Club Modélisme Anglois» avait invité Mr le Maire et les élus à l'ouverture officielle de l'association, dans les locaux de la Salle des Créateurs, à côté de la bibliothèque. Cette association vient s'ajouter à la longue liste déjà existante sur notre commune. Cette activité s'adresse à tous, petits et grands. Pour les enfants, activité le mercredi après-midi et pour les adultes le samedi après-midi. ■

Contact Mr BODIN J. Jacques (Président)
02 44 39 17 08 ou 06 83 74 12 08.



Cyclo Club Anglois

La saison 2015 qui s'achève est la quinzième pour le club. Restriction budgétaire oblige, il n'y a pas eu de célébration particulière.

L'activité sportive a quant à elle été soutenue tout au long de l'exercice à l'occasion des sorties en interne ou des sorties externes. L'effectif global est resté stable avec cependant une légère diminution du nombre des féminines.

Au chapitre des satisfactions il y a en premier lieu notre randonnée du Troussepoil qui a enregistré cette année une participation record. C'est pour tous les bénévoles et dirigeants un fantastique encouragement pour les années à venir, même si parfois les tracasseries administratives viennent freiner les enthousiasmes.

Le club a par ailleurs été récompensé cette année par la Ligue des Pays de la Loire pour son action en faveur du VTT.

Toujours au chapitre des satisfactions il convient de citer la fête des sports qui, sous l'égide de la municipalité, nous a permis de rencontrer et de faire participer des familles entières de la commune.

Nous espérons avoir donné envie de pratiquer le cyclotourisme et ainsi rejoindre notre famille.

A noter que notre capitaine de route Guy Gauducheau s'est lancé pour la troisième fois dans l'aventure du Paris Brest Paris (1200 km) qu'il n'a malheureusement pas été en mesure de terminer, ayant été victime d'un accident à moins de 100 km de l'arrivée. C'est évidemment une profonde déception lorsque l'on sait les sacrifices que cela impose tant sur le plan personnel que familial.

En 2016 le programme sera une nouvelle fois très éclectique :

Les sorties du Dimanche et du mercredi

Les 30 randonnées ou brevets du département

Les quatre étapes du Tour de Vendée

Le séjour d'une semaine en terroir girondin

La participation d'une féminine du club à «Toutes à Strasbourg» (départ de Vendée avec arrivée à Strasbourg pour un rassemblement de plus de 5000 féminines venues de toute l'Europe à vélo)

En période estivale, chaque vendredi matin, proposition d'un circuit découverte d'une trentaine de kilomètres, effectuée à allure libre, encadrement assuré par des membres du club et ouvert à tous et toutes. ■

Contact Tél : 02 51 97 52 82 - 28 rue du Bois Joli - 85750 ANGLÉS
e-mail : ccanglois@orange.fr - www : cycloclubanglois



Don du sang

Calendrier Don de sang pour les collectes prévues en 2016 à la salle municipale d'Angles :

- Mardi 08 mars de 15h à 19h

- Mardi 17 mai de 15h à 19h

- Mercredi 20 juillet de 15h à 19h

- Mardi 29 novembre de 15h à 19h

L'association du Don de sang d'Angles et l'EFS vous accueilleront avec plaisir, dans une ambiance sympathique et conviviale pour une bonne cause. ■

**VENEZ NOMBREUX
DON DE SANG
MAINTENANT, C'EST URGENT**

FCPE

L'ensemble des représentants FCPE de l'Ecole Publique «Le Dauphin Bleu» remercie les parents d'élèves de leur implication pour les élections et de leur confiance renouvelée. Ensemble, poursuivons nos efforts pour une école dynamique et sereine en partenariat avec l'équipe enseignante, la mairie et tous les acteurs impliqués, en privilégiant l'écoute, le dialogue et la communication. Nous remercions particulièrement toutes les personnes mobilisées et actives pour nos différentes manifestations (bourse aux jouets, chocolats, madeleines Bijou,...) qui nous permettent de récolter des fonds au bénéfice de notre école et pour le bien-être de nos enfants (aide aux sorties pédagogiques et/ou spécifiques). Nous sommes ouverts à vos propositions, comptons sur votre mobilisation afin que tous ensemble nous améliorions le cadre de vie scolaire d'aujourd'hui et celui de demain. Nous sommes disponibles et à l'écoute de tous afin de remplir au mieux ce rôle d'intermédiaire. En espérant répondre à vos attentes, merci de votre confiance et de votre soutien. ■

Contact Sophie GREGOIRE sosolive@laposte.net

Syndicat de Chasse d'Angles

Tout d'abord toute l'équipe du bureau de chasse se joint à moi pour vous souhaiter à vous et vos familles une bonne et heureuse année 2016. Une nouvelle année qui comporte quelques changements dans certaines dates de la vie de votre association :

Le 15 janvier 2016 : galette des rois et remise de tableaux de chasse à 20h30 salle de l'Amitié.

Le 16 avril 2016 : Pic truite au lieu-dit Les Rabretières commune du Bernard

Le 23 avril 2016 : Assemblée générale salle Polyvalente à 10h00

Le 22 mai 2016 : Brocante des chasseurs

Le 14 juillet 2016 : Restauration Champ de Foire

Le 23 et 24 juillet 2016 : Ball-trap en collaboration avec Saint-Benoit sur la commune de Saint-Benoit.

Encore beaucoup de dates à retenir, mais c'est le fruit d'une association active, et dont je remercie les nombreux bénévoles pour leur investissement. Toutes ces activités sont aussi dans le but de faire rentrer des sous dans les caisses de votre association afin de ne pas augmenter les cartes, ne surtout pas l'oublier il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui bossent et qui participent, alors à bon entendeur !!!

Question gibier, le lièvre se porte bien, vu le nombre de prélèvements, nous verrons cela avec les comptages de nuit de début d'année afin de préserver notre population.

Le couvert végétal de cette année a bien favorisé la présence de perdrix et de faisans, ce qui est un résultat positif et qui prouve une bonne gestion, mais nous devons persévérer si nous voulons une adaptation complète notamment des perdrix.

Le groupement de l'Octroi prend ses marques, après quelques réglages à adapter à ce nouveau mode de chasse, l'avenir s'annonce serein et permettra de réduire l'impact des sangliers sur les cultures, mais aussi de permettre à bon nombre d'entre nous de pratiquer cette chasse sur d'autres territoires pour un prix modique. Ce que je défendrai le plus longtemps possible.

Je vous souhaite encore une belle année 2016 et que Saint Hubert vous accompagne dans votre pratique de cette formidable passion qu'est la Chasse. ■

Contact Le Président - Pierre Perroy - 06 87 33 54 90





Ti Chou Tit'Rose

Vendredi 11 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël de l'association, une soixantaine d'enfants accompagnée de leurs parents et des assistantes maternelles, se sont retrouvés autour du sapin, à l'ancienne école de Saint-Benoist-sur-Mer, en présence du Père Noël, pour partager un goûter confectionné par tous les participants. Comme chaque année, le Père Noël a été très sollicité pour la distribution des cadeaux et pour la traditionnelle séance photos. ■

Prochaine animation : le Carnaval en Février.

Contact La Présidente : M. Hélène Kuhnunch 02 51 97 42 54
La Secrétaire : Valérie Delicourt 06 84 96 33 76



La Tour d'Angles

Avec ses six cours de théâtre éveil, enfants, ados et adultes tenus par 3 animateurs issus de la troupe, la Tour d'Angles a effectué sa rentrée en fanfare. L'atelier adulte est d'ailleurs ouvert à tous le lundi à 20h au théâtre. Il est toujours possible d'y effectuer sa rentrée en cours d'année. Fou rire et détente garantis avec l'apprentissage des techniques théâtrales, très épanouissantes. L'assemblée générale de novembre a remanié son conseil d'administration pour assurer ces multiples activités et les projets : les représentations de janvier avec «un point c'est tout» de Laurent Baffie pour le plus grand plaisir de tous ; les ateliers donc, le spectacle de l'école de théâtre junior qui aura lieu les 17 et 18 juin 2016. Ainsi, le nouveau conseil d'administration est composé de : Adolphe CHADEAU présidente et sa vice-présidente Muriel LAMBERT, Corinne NICOLAIZEAU secrétaire et son adjointe Gilliane JOTTREAU, Isabelle SONNETTE trésorière et ses adjointes Agnès LANSMANT-LOUSSERT et Annie VANTHUYNE, et les membres actifs Magali COURRIN, Marie Line POULET, Sabrina GALLAY, Alain PAPIN, Olivier TERRIEN et Bruno SALOMON. Tous vous souhaitent une excellente année en santé pleine de bons moments et pourquoi pas au théâtre. ■

Contact Adolphe Chadeau au 02.51.29.45.77
ou notre site www.latourdangles.fr

UNC-AFN Soldats de France Section d'Angles

L'association des anciens combattants d'Angles a vu le jour en 1922 et a évolué au fil des ans en étant adhérente à trois Fédérations.

La section d'Angles se compose des Anciens Combattants, des appelés en AFN, des Soldats de France et des sympathisants. Pour assurer la pérennité de l'UNC, la Fédération envisage de créer une autre catégorie d'adhérents, les "membres associés", qui sans avoir effectué de service armée, auraient les mêmes droits et devoirs que les Anciens Combattants et Soldats de France. Son but "Assurer un devoir de Mémoire" pour tous ceux qui sont morts pour la défense de la France dans tous les conflits en associant les enfants des écoles primaires de la commune.

Pour cela elle :

- Anime toutes les commémorations (fanfare, porte-drapeaux, défilés) organisées par la commune
- Réalise des animations (lotos, brocantes, voyages etc.)
- Participe à différentes manifestations : Téléthon, colis de Noël aux veuves de guerre etc.
- Organise les repas dansants du 8 mai et du 11 novembre et un méchoui.
- Informe ses adhérents, par mail ou distribution manuelle, de ses diverses activités.

L'association a une assemblée générale en janvier de chaque année (le 23 janvier 2016) avec élection, par tiers, d'un conseil d'administration de 25 membres et un bureau de 10 membres.

Chacun peut y adhérer en fonction de sa situation militaire et reçoit le journal national du combattant (25€/an), ou en tant que sympathisant (15€/an). Bien évidemment, cette adhésion offre des réductions lors de diverses activités.

La section se compose de 176 adhérents, 3 Anciens Combattants, 59 AFN, 64 SDF, 7 Veuves de guerre et 43 sympathisants. ■

Contact 06 98 59 44 22 ou 06 42 61 43 11

Membres du bureau :

Président : Alain Gossuin

Vices-présidents : Jean Pierre Berton, Yvon Charbonneau, Philippe Lenaers

Secrétaire : Daniel Fréville – Secrétaire adjoint : Edmond Byrotheau

Trésorier : Bernard Desmurger – Trésorier adjoint : Xavier Dincher

Membre : Jean Paul Grégoire

Président honoraire : Pierre Daviet

RECRUTEMENT

L'Association Valentin Haüy (AVH) a besoin de votre concours !

- Pour faire connaître leur association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire leurs membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio

Coordonnées : AVH Vendée - 39bis, rue de la Marne - BP 639 85016 La Roche-sur-Yon cedex
Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Contact Tél : 02 51 37 22 22
comite.vendee@avh.asso.fr
Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs

(voir article page 14)

Recherche : Sapeur-pompier, pourquoi pas VOUS ?

- Vous avez entre 18 et 50 ans ?
- Vous avez une activité qui vous libère du temps ?
- Envie d'action ?
- Envie de vous sentir utile ?
- Envie de développer de nouvelles compétences ?
- Envie de rejoindre une équipe motivée ?
- Envie de vous intégrer sur la commune ?

Contact CENTRE DE SECOURS D'ANGLES
Sergent Florence BOUVIER
1^{ère} Classe Maxence KLONOWSKI
06 43 20 43 92 - 07 86 25 83 05



Qu'est-ce qu'une newsletter ?

C'est une lettre d'information envoyée de façon régulière par courrier électronique (email) à un ensemble de personnes qui y sont inscrites. Ainsi, vous pourrez être tenu informé de l'actualité anglaise en temps réel. Il existe 2 newsletters :

- l'une vous propose de recevoir les informations communales et départementales (vie locale)
- l'autre vous informe des animations se déroulant à Angles (tourisme)

Comment s'inscrire ?

Vous avez la possibilité de vous inscrire à l'Office de Tourisme auprès d'Elise ou Magalie ou en vous connectant directement sur le site internet : www.angles.fr

Pour ce faire, voici en quelques clics les étapes à suivre :

- 1 - cliquer sur la rubrique de votre choix «vie locale» et/ou «tourisme»
- 2 - renseigner le rectangle situé tout en bas de la page en indiquant votre adresse mail
- 3 - cliquer sur «inscription»
- 4 - un mail de confirmation vous sera envoyé par la suite sur votre boîte mail. Vous devrez alors cliquer sur le lien pour confirmer votre abonnement (gratuit)



Frelon asiatique (vespa velutina) :

Frelon asiatique : nuisible classé danger sanitaire de 2^{ème} catégorie. L'identification est assez aisée : de couleur sombre avec une bande large orangée sur le bout de l'abdomen et possédant des pattes jaunes.

L'expertise à partir de la simple observation de nids est souvent plus problématique, les frelons communs ou les guêpes produisant eux aussi des nids similaires

Au printemps, les fondatrices préfèrent commencer leurs nids dans des endroits couverts et ouverts, comme les appentis, les auvents de portes ou sur les façades des maisons. Une détection précoce des nids facilite leurs destructions.

Pour agir contre ce prédateur vorace qui conquiert la France, le piégeage sélectif de printemps reprend une place de tout premier ordre ! A démarrer dès les premières douceurs de fin février jusqu'à fin avril.

Le personnel communal des services techniques a pour mission d'observer et, si nécessaire, d'installer des pièges dans les zones susceptibles d'abriter les frelons asiatiques, exemples : tas de bois, plans d'eau, dans les zones fleuries (fleurs riches en nectar).

La municipalité encourage vivement les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers ou de terrains, à procéder à l'installation préventive de pièges et à observer régulièrement les endroits susceptibles d'abriter les nids de ce prédateur.

Il est fortement conseillé que les moyens de destructions de nids soient mis en œuvre par des professionnels qualifiés.

Pièges à frelons Disponibles à la CAVAC (Angles)

Destruction des nids par professionnels qualifiés :

Marc SIRE : 06 62 09 54 74
 VENDEE PARASITAIRE : 06 58 99 84 41
 OUEST PARASI-TERRRE : 06 24 26 66 81 ou 06 58 30 35 19

Passage de la TNT à la Haute Définition (HD) :

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD) ce qui va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Le RV du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour les foyers qui reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leur téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD AVANT le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25€) sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Comment vérifier son équipement ? Pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à votre antenne râteau est HD : sur la chaîne 7 ou la chaîne 57 vous devez visualiser le logo ARTE HD ou voir si le logo TNT HD (norme MPEG-4) est inscrit sur votre équipement.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est également disponible sur le site recevoirlatnt.fr auprès du centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local).

ACTION «Ma Commune, Ma Santé»

Nous rappelons à tous les Angloises et Anglois que la municipalité a signé par le biais du CCAS une convention avec ACTIOM dans le cadre de la démarche « Ma Commune Ma Santé » afin d'améliorer l'accès aux soins. Il s'agit d'un contrat local de santé pour les administrés de la commune. Pas de questionnaire de santé, pas d'exclusion ni par l'âge ni pour des raisons médicales. 3 formules (économique, sécurité, confort) 3 mutuelles sélectionnées avec des tarifs avantageux et une adhésion à 10 Euros. Compatible avec l'aide à la complémentaire santé (ACS). Cette offre peut intéresser plus particulièrement les jeunes sans emploi, commerçants, artisans, agriculteurs, chômeurs, retraités et professionnels libéraux. Suite à la réunion publique qui a eu lieu le 15 Octobre 2015, 3 permanences se sont tenues et plusieurs adhésions se sont concrétisées. Les permanences sont maintenant terminées mais il est toujours possible d'adhérer à cette mutuelle.

Dossier d'information disponible en mairie.

Contact [infos et adhésion tél. 05 57 35 57 37](mailto:infos@actiom.fr)





CLIC Repèr'âge :

Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique
Un service gratuit permettant d'obtenir des informations et des conseils adaptés à votre situation et à vos attentes.

Information sur :

- les services d'aide à domicile,
- soins à domicile,
- aides financières,
- établissements pour personnes âgées,...

Evaluation et analyse des besoins de la personne âgée avec proposition d'un plan d'accompagnement personnalisé. Accompagnement des personnes dans leurs démarches et dans la mise en place des aides. (notamment en l'absence d'entourage familial). Territoire d'intervention du CLIC : 4 communautés de communes (43 communes) :

- Pays Né de la Mer
- Isles du Marais Poitevin
- Pays Mareuillais
- Pays Moutierrois

Contact CLIC Repèr'âge (Association Loi 1901)
Forum des Services - 14 Place Leclerc - 85400 LUÇON
Tél : 02 51 28 45 45
Horaires d'ouverture : Accueil (du public + téléphonique)
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30

Rendez-vous possible le matin ou l'après-midi; pour cela, merci de vous adresser à l'accueil du CLIC (le matin) ou nous contacter par téléphone.



France Alzheimer et maladies apparentées : Groupes de paroles

Séances d'échanges pour les aidants familiaux animées par Rachel Vigouroux, psychologue en gérontologie de France Alzheimer Vendée, et un (e) bénévole de l'association.



Prochaines dates 2016 :

- | | |
|---------------------|-----------------------------------|
| -Vendredi 8 janvier | -Vendredi 1 ^{er} juillet |
| -Vendredi 4 mars | -Vendredi 2 septembre |
| -Vendredi 6 mai | -Vendredi 4 novembre |

Lieu des rencontres : CLIC Repèr'âge

Contact France Alzheimer Vendée
02 51 43 71 05 du lundi au vendredi de 14h à 17h
Mail : france-alzheimer-vendee@orange.fr
Site : www.francealzheimer-vendee.org

Mission locale, partenaire des 16/25 ans :

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, vous vivez dans la commune d'ANGLES, venez nous rencontrer à notre permanence de Moutiers les Mauxfaits.

La Mission Locale du Pays Yonnais vous accueille au plus près de chez vous, vous informe sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation, vous oriente dans votre projet professionnel, vous accompagne dans votre parcours vers l'emploi, vous apporte d'autres informations à VOTRE DEMANDE sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs.

Contact Conseillère : Mme Valérie ROBIN
Tél : 02 51 09 89 34 - robinv@mlpy.org
Permanence à la Communauté de Communes
2 rue du Chemin de Fer à Moutiers les Mauxfaits

La médiation familiale : Nouveau

L'UDAF 85 propose des consultations de médiation familiale sur les secteurs de Fontenay le Comte et Luçon.

La médiation familiale s'adresse à toutes les personnes dès lors que des désaccords se sont installés :

- couple où la question de la séparation est posée, aide à la prise de décision,
- couple ou parents en situation de rupture, de séparation, de divorce,
- jeune adulte et parents en difficultés relationnelles,
- grands-parents en rupture de liens avec leurs petits-enfants,
- parents, beaux-parents en situation de crise liée à une recomposition familiale,
- fratries adultes en conflit lors de la prise en charge d'un sénior ou de questions successorales et patrimoniales...

Contact Tel : 02 51 44 78 99 - mediation@udaf85.unaf.fr
www.udaf85.fr/nos-actions/mediation-familiale/

Job Insertion :

Job Insertion est une association de Chantiers Collectifs conventionnée par l'Etat et le Département de la Vendée, créée en Janvier 2000.

Bénéficiaires :

- Jeunes âgés de moins de 26 ans
- Bénéficiaires du RSA
- Bénéficiaires du PLIE

Objectifs :

Permettre aux personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi de reprendre une activité et de construire un projet professionnel. Le salarié, en Contrat Unique d'Insertion, suit une formation personnalisée complémentaire. Les salariés sont encadrés par trois permanent(e)s.

Accueil :

Permanences : le mardi et vendredi de 8h30 à 12h00

Donneurs d'ordre :

- Associations
- Collectivités

Activités :

- Environnement : Débroussaillage, élagage, tronçonnage, nettoyage de ruisseaux, aménagement des berges, entretien de la signalétique, toute activité concernant l'environnement. Entretien des espaces verts, Plantations, taille, pelouse, massifs...
- Multiservices : Travaux de peinture, petits travaux de maçonnerie, déconstruction, pose de revêtements de sol, murs...
- Blanchisserie : Lavage, séchage, repassage : maillots sport, draps, tenues de travail, couvertures et autres textiles. Marquage textiles : étiquettes thermo fixées.

Contact 9 rue des Tamaris - 85310 St Florent des Bois
Tél : 02 51 34 59 92 - Fax : 02 51 46 77 64
Mail : jobinsertion@wanadoo.fr



Association Valentin Haüy :

L'Association Valentin Haüy représente et regroupe plus de 500 personnes non et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs :

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des voyages organisés
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

Actions :

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore et d'une bibliothèque en Braille
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore bimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles, ludiques et sportives (échecs, pétanque adaptée, tandem, piscine, randonnée, bricolages, sophro-logie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH). Cela donne du travail à 6 personnes handicapées sur le département.

Contact AVH Vendée - 39bis, rue de la Marne
BP 639 - 85016 La Roche-sur-Yon cedex
Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Tél : 02 51 37 22 22
Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr
Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs

INFOS CCPM (Aides Habitat) :

Depuis le 1^{er} janvier 2016 des changements sont intervenus pour les aides habitat.

Participation de la CCPM à la hausse.

Du fait de la baisse des aides complémentaires nationales et départementales (ANAH etc...) la CCPM a souhaité augmenter sa subvention à 500€ au lieu de 250€ pour chacun des axes suivants :

- économie d'énergie
- adaptation et accessibilité
- assainissement individuel

Et un nouvel axe avec la rénovation de façades (ravalement et traitement des façades)

Aide de 10 % d'un montant de travaux plafonné à 2000€ HT soit 200€ HT maximum pouvant être allouée aux propriétaires du territoire.

Le ravalement des façades comprend l'enduit (piquage et enduit) et la peinture de nature décennale. Attention pas de prise en compte d'un simple nettoyage, démoussage, peinture non décennale. En complément de l'aide de la CCPM, vous pourrez bénéficier de la TVA réduite, d'un crédit d'impôts de 30 %.

Contact ADILE 85
143 Bd Aristide Briand - 85000 La Roche Sur Yon
Tel 02 51 44 78 78 - www.adil85.org
Permanences mensuelles à la CCPM sur RDV avec ADILE85 : 2ème mardi et 4ème vendredi de 14h à 16h.

Plateforme info service rénovation :

Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !

Pour changer votre chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler votre toiture, le sol ou les murs, l'ADILE propose un dispositif complet d'accompagnement pour les particuliers.

Expert en rénovation, les conseillers énergie vous proposent un conseil gratuit et en toute neutralité comprenant:

- Un audit énergétique de votre logement,
- Une préconisation des travaux nécessaires,
- Une thermographie infra-rouge,
- Une évaluation des économies après travaux,
- Une aide au montage des dossiers de subventions et autres dispositifs (crédit d'impôt, éco-PTZ,...).

Contact Plateforme Rénovation Info-Service
de 9H00 à 18H00 du lundi au vendredi
La Roche sur Yon ou www.adil85.org. 02 51 44 78 78

Communiqué de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Vendée :

À compter du 4 janvier 2016, les horaires d'ouverture de la trésorerie de Moutiers les Mauxfaits changent ! L'accueil du public aura lieu tous les jours de 9h à 12h30.

L'EAU : une ressource à préserver

Vendée Eau, le service public de l'eau potable, nous mobilise pour un bon usage de l'eau avec la campagne «N°1 du gaspillage» ! De la salle de bains à la cuisine en passant par le jardin, découvrez des «gaspilleurs d'eau»... Gaspilleurs que nous sommes parfois, sans même nous en rendre compte !

Après l'insouciance de Thomas lorsqu'il se douche, gros plan sur Michèle totalement préoccupée par la réalisation de sa recette et prise en flagrant délit de gaspillage dans sa cuisine !

En Vendée, l'alimentation en eau potable représente un défi majeur pour notre avenir. Les ressources en eau sur le département ne sont pas inépuisables et avec l'évolution de la population, les besoins en eau sont en constante augmentation.

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes, peut agir sur sa consommation d'eau et contribuer à un meilleur usage de l'eau.

Ne soyons pas « N°1 DU GASPILLAGE » ...AGISSONS !

Faire la vaisselle, laver les fruits et légumes, se rincer les mains : dans la cuisine, le robinet est souvent sollicité, alors...

...adoptons les BONS REFLEXES :

■ Pour la vaisselle à la main, ne laissez pas couler l'eau inutilement et prenez l'habitude d'utiliser le bac.

■ Attendez que votre lave-vaisselle soit entièrement rempli avant de le mettre en route.

■ Lors du lavage des mains, ayez le réflexe de fermer le robinet lors du savonnage.

■ Lavez les légumes au dessus d'une bassine : l'eau servira à l'arrosage de vos plantes.

...équipons notre logement de MATERIELS ECONOMES :

■ Installez un mitigeur : vous ajusterez rapidement la température sans faire couler l'eau inutilement.

■ Ajoutez un mousseur pour diminuer le débit de votre robinet.

Astuce : vous ne connaissez pas le débit de votre robinet ?

Calculez-le à l'aide d'un chronomètre et d'un récipient gradué. Le débit d'un robinet standard est de 12 l/mn. Avec un mousseur, vous pourrez le réduire à 6-8 l/mn.

Et pensez-y : des économies d'eau, ce sont aussi des économies d'énergie et moins d'eaux usées à traiter !

Contact Retrouvez tous nos conseils sur les bons gestes et le matériel économe sur notre site internet www.vendee-eau.fr



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés...

12/09/2015
MAQUIGNEAU Jérôme Claude Daniel
NAIT CHERIF Sadia
Résidants au 16 rue des Coquelicots

19/09/2015
LE QUÉRÉ Jérémy
Hubert Jacques EYDT
Elodie Nelly Jeannine
Résidant au 2 rue des Iris

19/09/2015
LOBY Jean-Claude
André Marcel DAMIENS
Lydia Lucette Rose
12 route de la Cigogne

26/09/2015
DAVIAU Damien Mathieu
CASSEN Céléna Suzanne
2 chemin Michel Labonne

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents de...

14/10/2015
GUILLOTON Nawel
5 impasse du Pouet Doux

19/11/2015
GUILLOTON Thalia
4 impasse des Ecurieils

9/12/2015
BOSSARD Capucine
9 venelle de la Girardièrre
(Ne parviennent pas toujours en Mairie les avis de naissance des enfants des couples non mariés)



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles.

10/09/2015
BONNAY Dominique
6 rue des Meuniers

14/09/2015
TURQUET Jean
34 allée des Acacias

17/09/2015
MENNEQUIN Madeleine
EHPAD Louis Crosnier

21/09/2015
BOUTIN Christiane
22 rue du Chemin de Fer Pav. 9

30/09/2015
DAVIET Joseph
EHPAD Louis Crosnier

07/10/2015
SARTHOU Micheline
13 allée des Mimosas

20/10/2015
POIRAUD Madeleine
EHPAD Louis Crosnier

03/11/2015
LE BLOND Philippe
1 impasse des Aigrettes Garzettes

04/11/2015
GLORIEUX Cécile
EHPAD Louis Crosnier

18/11/2015
GOUSSEAU Gizelle
6 rue du 8 mai 1945

26/11/2015
SOURIS Jacqueline
EHPAD Louis Crosnier

01/12/2015
CARRE Renée
5 rue de la Voûte

28/12/2015
GERVY Claude
26 rue des Iris

TRIBUNE

EXPRESSION LIBRE

Angles l'Avenir Ensemble

En cette fin d'année 2015, deux dossiers importants pour la commune d'Angles sont soumis à l'attention du Conseil Municipal qui devra se prononcer sur ces points. Nous parlons du dossier de l'intercommunalité et du dossier de la commune nouvelle. Concernant le point lié à l'intercommunalité, la loi Notre (août 2015) cadre et impose les règles à savoir un seuil minimum d'habitants pour notre communauté de communes. La solution présentée pendant plusieurs mois comme voulue et souhaitée par nos élus communautaires était un rapprochement des trois communautés de communes des Achards, du Talmondais et du Moutierois. Pour reprendre une expression galvaudée «un mariage de raison». Depuis, les seuils ayant évolué, le mariage de raison n'a pas tenu, Le Talmondais et le Moutierois se retrouvant seuls. Concernant la commune nouvelle (loi de mars 2015), aucune obligation pour les communes de fusionner, y compris pour la commune d'Angles. La solution envisagée au cours du premier semestre 2015 regroupait les communes d'Angles, de Saint Benoist sur mer, La Jonchère, Curzon et Saint Cyr en Talmondais. Depuis, les communes de Curzon et de Saint Cyr en Talmondais n'adhèrent plus au projet. A contrario, la commune de La Tranche sur mer s'est positionnée dans le cadre de cette commune nouvelle. Rappelons au passage que la commune de La Tranche a refusé d'intégrer le «Moutierois» au profit «Des Pays Nés de la Mer», lors de l'intégration de cette dernière à une communauté de communes. Pour ces deux dossiers, les lignes bougent en fonction des intérêts de chacun. Lors du Conseil Municipal du 27 novembre dernier, Monsieur le Maire a repris divers «éléments de langage», arguments en faveur du projet de la commune nouvelle, discutables au demeurant. Aucun point négatif n'ayant été soulevé ! Concernant le projet de commune nouvelle, nous nous interrogeons sur la démarche et le choix proposé. Comment intégrer des communes si différentes en termes d'urbanisme (PLU à La Tranche, POS à Angles avec un service urbanisme commun au Talmondais), d'ordures ménagères (TOEM et Redevance Incitative...), de taux d'imposition différents, etc... Quelle communauté de communes pour la commune nouvelle ? C'est pourquoi, nous demandons : L'organisation d'une réunion publique afin d'informer les Angloises et les Anglois, pour un débat et des échanges constructifs en toute objectivité. L'organisation d'une consultation pour que chacun puisse décider de son avenir. Le Conseil Municipal tenant compte de cette dernière. Sophie Grégoire et Bruno Sujevic. ■

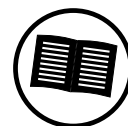
Contact anglesavenirensemble@orange.fr

Angles Bleu Marine

Démocratie où es-tu ? T'es pas là ? Si je suis là, mais je m'appelle maintenant oligarchie !

Que ce soit pour les hautes instances comme les petites, nous ne sommes plus que des pions sur une France qui part à la dérive ! Vous n'êtes pas sans savoir que depuis 2010, la grande réforme territoriale se met en place. On nous parle de regroupement. Il serait plus sage de parler de suppressions. Suppressions de régions, de communautés de communes, de communes. Nous perdons notre identité ! Nous perdons nos racines ! La démocratie, pour nos élus, s'arrête au bulletin de vote. Après, ils font et défont ce qu'ils veulent. Pour des sujets d'importance nationale, la consultation par référendum doit être de mise. La machine est en «marche» pour notre commune. Les 4 maires : d'Angles, La Jonchère, La Tranche-sur-Mer (le demandeur) et Saint Benoist-sur-Mer décident pour nous de la fusion de nos communes, ils en ont le droit, mais où est la démocratie ? Aucun dans sa campagne électorale n'a abordé le sujet. Il n'est pas trop tard pour se faire entendre et réclamer soit un référendum ou une consultation citoyenne. Démocratie ne nous oublie pas !

Contact par mail : mercier_michelle@orange.fr
richardconseilmuni@free.fr



Attention !! Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, lors de la parution de notre magazine, la programmation des animations est encore en cours d'élaboration. Se reporter au site internet du Service Municipal du Tourisme : www.tourisme.angles.fr

Marchés Tous les mercredis matins 9h à 12h30
Place du Champ de Foire

Vendredi 12 février

Projection famille « Alvin et les Chipmunks 3 »

■ 20h - organisée par le Service Municipal du Tourisme.
Film sélectionné par le conseil municipal des enfants.
Théâtre municipal - Tarif unique : 3 €

Samedi 27 février

3 ans de l'association Rythm and Moov.

Soirée « années 80 »

■ A partir de 19h30 - Apéritif dinatoire et nombreuses animations.
Salle polyvalente. Espace de la Détente Angloise.
Payant. Réservation au 06 85 52 64 70.

Du mardi 1^{er} au jeudi 10 mars

Exposition itinérante sur l'alerte et l'information des populations en situation de crise de sécurité civile proposée par la préfecture de la Vendée - Salle du Champ de Foire

Mardi 8 mars

Don du sang

■ 15h à 19h - Salle polyvalente. Espace de la Détente Angloise.

Vendredi 11 mars

« Fortissimentalismo »

Spectacle de Filigan et Passe-Muraille.

■ 20h30 - quand la magie mentale devient improvisation musicale.
Théâtre Municipal. Tarif unique : 10€

Samedi 19 mars

Théâtre « La succession est assurée »

■ 20h30 - Comédie familiale à partir de 6 ans écrite et mise en scène par Ambroise Gasnet. Théâtre municipal
Tarifs : adulte- 7€ ; enfant (de 5 à 14 ans) - 4€. Recettes en partie reversées à l'association Eva pour la Vie.
Réservation en ligne www.vocasene.fr ou par téléphone au 07 87 90 49 47 ou au 06 30 43 01 12.

Vendredi 8 avril

Projection famille (programmation en cours).

■ 20h - organisée par le Service Municipal du Tourisme.
Film sélectionné par le conseil municipal des enfants.
Théâtre municipal - Tarif unique : 3 €

Dimanche 10 avril

Fête des Jardins

■ De 9h30 à 17h30 - (nombreuses animations : vide-jardin, vente de plantes, aménagement, concert...) organisée par le Service Municipal du Tourisme. Place du Champ de Foire

Du jeudi 14 avril au mercredi 20 avril

Exposition photographique

Arezou Bazrafshan Salle du Champ de Foire. Entrée gratuite.

Jeudi 5 mai

Vide-grenier

organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

■ 8h à 18h - Clos de la Chenillée

Dimanche 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

Rassemblement à 11h, place de la mairie. Départ du défilé à 11h15.
Dépôt de gerbes au monument aux morts.
Organisée par la mairie, l'UNC-AFN-Soldats de France.

Du jeudi 12 au mercredi 18 mai

Exposition de peintures par Peindre à Angles. Techniques variées. Salle du Champ de Foire. Entrée gratuite.

Mardi 17 mai

Don du sang

■ 15h à 19h - Salle polyvalente. Espace de la Détente Angloise.

Samedi 14 mai

Théâtre « Ma Chambre Froide »

■ 20h30 - de Joël Pommerat par la troupe du Théâtre de la Loupiote.
Tarif unique : 8€. Réservation conseillée au 06 15 66 47 18 (du lundi au vendredi à partir de 17h30)

Dimanche 15 mai

Vide-grenier

organisé par le Cyclo Club Anglois.

■ 8h à 18h - Clos de la Chenillée

Dimanche 22 mai

Vide-grenier

organisé par le Syndicat de la Chasse Anglois.

■ 8h à 18h - Clos de la Chenillée

Vend 27 et sam 28 à 20h30, dim 29 mai à 14h

Gala de danse

organisé par l'Ecole de Danse Angloise

Samedi 4 juin

Fête du sport

Espace de la Chenillée

Renseignements et/ou réservations : Service Municipal du Tourisme d'Angles : 02 51 97 56 39.

CONTACTS

Mairie d'Angles

5 bis rue de la Garde 85750 Angles - Tél : 02 51 97 52 24

Fax : 02 51 97 50 73 - Mail : mairie@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Bibliothèque municipale

50 bis route de la Tranche sur Mer 85750 Angles - Tél : 02 51 97 57 87

Horaires d'ouverture :

- De Septembre à Juin : lundi de 10h à 11h30, mercredi de 14h à 18h et samedi de 15h à 17h.
Fermée les jours fériés.
- Juillet et Août : mardi et vendredi de 9h30 à 12h.

Service Municipal du Tourisme d'Angles

Place du Champ de Foire 85750 Angles

Tél : 02 51 97 56 39 - Fax : 02 51 97 56 40 - tourisme@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Octobre à Mars : du lundi au samedi de 10h à 12h30.
Fermé les Dimanches et jours fériés.
- Avril, Mai, Juin, Septembre : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30. Dimanche et jours fériés : 10h à 12h30 (du 15 juin au 15 septembre).
- Juillet et Août : lundi au samedi : 9h30 à 13h et 14h à 18h30.
Dimanche et jours fériés : 9h30 à 13h.

Conseils municipaux :



retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux d'Angles sur le site : www.angles.fr